

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Le mercredi 31 janvier 2024

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice-adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Annick Aubin, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Maggie Boissonneault, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. Mirghane Mirghane, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement et parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Roxanne Leclerc, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Élodie Parent, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École Du Ruisseau
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Geneviève Morneault, psychoéducatrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Bissonnette, classe principale SDG à l'École Sainte-Marie

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Aubin, présidente du conseil d'établissement, ouvre la rencontre.

1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Aubin fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Morneault d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023

Lecture du procès-verbal du 6 décembre est faite par un membre du conseil.

Mme Boutin fait quelques modifications directement au procès-verbal.

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par Mme Leclerc d'adopter le procès-verbal modifié du 6 décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

1.6. Intervention du public

Aucune présence du public

2. Consultations – Décisions

2.1. Modification de l'acte d'établissement (approbation)

Mme Bourget mentionne que le préscolaire 4 ans sera ajouté à l'acte d'établissement de l'École du Ruisseau.

Il est proposé par Mme Demers et appuyé par M. Garant d'approuver la modification de l'acte d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2. Consultation des élèves (approbation)

Mme Bourget fait un retour sur les consultations des années antérieures (cour d'école de rêve, récréation, intégration des nouveaux élèves).

Le conseil d'établissement propose de consulter les élèves afin de trouver un nom pour la nouvelle classe extérieure à l'École du Ruisseau.

Mme Parent propose qu'à l'École Sainte-Marie, les élèves soient consultés en lien avec le Jardin Vireo.

Mme Leclerc suggère une consultation afin de bâtir une banque d'idées pour appuyer les élèves pour trouver des alternatives aux jeux vidéo. Les membres du conseil sont d'accord avec le concept de la banque d'idées. Un questionnaire sera produit afin de récolter les idées. Par la suite, Mme Leclerc produira une infographie (nuage de mots) avec les réponses reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Commandites pour le projet LU à DR (approbation)

La campagne de financement des chandails de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie est commencé.

Le prix de vente est de 20 \$ pour un profit de 10 \$ pour les tailles enfants et de 8 \$ pour les tailles adultes. Les chandails seront distribués le 27 mars 2024 15 h 15 à 17 h 30.

Responsables de la distribution

- DR - Mme Aubin et Mme Pouliot
- SM - M. Mirghane et Mme Parent (15 h 15 à 16 h 30)
- SM - Mme Bissonnette et Mme Gervais (16 h30 à 17 h 30)

Il est proposé par Mme Morneault et appuyé par M. Mirghane d'approuver les commandites pour le projet LU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Semaine de relâche (approbation)

À la suite du sondage fait auprès des parents, la journée du vendredi n'atteint pas le ratio de 37 enfants pour faire l'ouverture. Le service de garde sera donc disponible du lundi 4 mars au jeudi 7 mars.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par M. Mirghane d'approuver l'horaire du service de garde de la semaine de relâche 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Amendement aux règles de régie interne du SDG (approbation)

Les modifications aux règles de régie interne du SDG sont présentées aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par M. Leclerc d'approuver l'amendement aux règles de régie interne du SDG.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6. Sortie à l'Anglicane pour le 1^{er} cycle de DR (approbation)

Une sortie à l'Anglicane est prévue pour les élèves du 1^{er} cycle de l'École du Ruisseau le 16 janvier prochain.

Il est proposé par Mme Parent et appuyé par M. Ménard d'approuver la tenue de la sortie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.7. Projet 3^e cycle à DR avec imprimante 3D (approbation)

Le projet de création de porte-clés avec l'imprimante 3D des élèves du 3^e cycle à DR est présenté. Les œuvres seront vendues lors de la journée FantasTIC au coût de 2 \$.

Il est proposé par Mme Gervais et appuyé par Mme Aubin d'approuver le projet de porte-clés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.8. Offre karaté parascolaire DR+SM (approbation)

L'offre de karaté en parascolaire par la compagnie Vision Karaté pour les deux milieux est exposé.

- Sainte-Marie : 6 semaines x 45 minutes le mardi soir (110 \$)
- Ruisseau : 6 semaines x 45 minutes le mercredi midi (110 \$)

Il est proposé par Mme Leclerc et appuyé par Mme Morneault d'approuver l'offre de karaté parascolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.9. Journée pédagogique 2024 (SDG)

Les élèves inscrits au service de garde lors de la journée pédagogique du 20 septembre 2024 participeront au spectacle clownesque de Fredolini au Cégep de Lévis.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par M. Mirghane d'approuver la participation au spectacle clownesque de Fredolini.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1. Agrandissement DR

Un retard est prévu dans les travaux d'agrandissement à l'École du Ruisseau. La nouvelle date de livraison du gymnase est le 16 février 2024.

3.2. Plan de rattrapage

Mme Bourget trace le portrait du plan de rattrapage présenté par le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville. Une consultation auprès des enseignants s'est tenue dans le but de connaître le nom des élèves ayant des besoins ainsi qu'être informé du personnel qui se porte volontaire pour faire le tutorat.

Une ressource sera embauchée afin d'offrir de l'aide à la classe à raison d'une journée pour chacun des milieux. Après la semaine de relâche, une deuxième ressource sera ajoutée.

3.3. Mesure 15372

Mme Bourget fait part aux membres de l'embauche de Mme Amélie Héroux grâce à la mesure 15372. Mme Héroux occupera le poste d'orthopédagogue professionnelle à l'École du Ruisseau pour la cohorte de troisième année. La mesure prendra fin en juin 2024.

3.4. Photos scolaires 24-25

Le contrat avec Belco photo sera reconduit pour l'année scolaire 2024-2025. M. Ménard contactera le responsable de l'entreprise.

3.5. Situation de pénurie de personnel (anglais)

Mme Bourget rend compte de la situation dans nos écoles. Mme Boutin présente le plan avec la plateforme numérique Smash-Éducation pour le deuxième et troisième cycle. Les élèves du premier cycle travailleront avec un cahier édité par les Éditions de l'Envolée.

4. Rapports

4.1. Rapport et correspondance du président

Mme Aubin souligne les magnifiques concerts de Noël qui ont eu lieu dans les deux milieux.

4.2. Rapport de la direction

L'École Sainte-Marie sera parrainée par Le Grand défi Pierre Lavoie.

4.3. Rapport du service de garde

La préparation de la prochaine année est en cours (inscription, journées pédagogiques, semaine de relâche).

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

- Les photos des finissants ont été prises le 31 janvier 2024.
- Les élèves du premier cycle des deux milieux profitent du Programme Ma Neige (Initiation au ski alpin au Centre de plein air de Lévis).
- Il y a des nouveautés dans le jardin à Sainte-Marie.
- Les élèves de du Ruisseau ont fait plusieurs sorties éducatives en janvier (École de cirque, Anglicane, initiation au ski, célébration des auteurs).

4.5. Rapport du représentant au Comité de parents

Mme Leclerc mentionne les sujets abordés lors de la dernière rencontre du comité de parents dont le plan de rattrapage, ainsi que les postes à pourvoir dans les différents conseils d'établissements à travers le centre de service.

5. Autres points

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 20 mars 2024 à l'École Sainte-Marie.

6. Levée de l'assemblée

La levée de la séance est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Demers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21 h 21.

Annick Aubin
Présidente

Marylène Bourget
Direction

Gabrielle Boutin
Direction-adjointe